

RENCONTRES DE COPRODUCTION FRANCOPHONE 2025, LUXEMBOURG

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Organisée par le Film Fund Luxembourg, la 21^e édition des Rencontres de Coproduction Francophone (RCF), visant à favoriser la coproduction d'œuvres cinématographiques en langue française, se déroulera au Luxembourg du 28 au 31 octobre 2025.

Une vingtaine de projets de longs métrages (fiction, animation et documentaires) en développement, conçus et écrits en langue française et à la recherche de partenaires financiers et/ou de coproduction seront sélectionnés.

L'appel est ouvert aux sociétés de production francophones établies au Québec, au Canada, en Belgique, en France, au Luxembourg, en Suisse ainsi qu'à Haïti et dans les pays francophones d'Afrique.

Les producteurs.rice.s principaux représentant un projet sélectionné devront **obligatoirement** être présents durant les quatre jours de l'événement et assister à tous les rendez-vous individuels organisés dans le cadre des RCF, accompagnés, de préférence, du réalisateur.rice ou du/de la créateur.rice du projet.

Pour les projets sélectionnés, un pitch vidéo d'une durée de trois à quatre minutes devra être élaboré avec le soutien d'un.e expert.e des RCF. Un rendez-vous obligatoire sera programmé en fin août à cet effet. Un rendez-vous de préparation aura lieu en septembre, avec remise de la vidéo début octobre.

Les producteur.rice.s principaux des projets sélectionnés (une personne par projet) devront être présent.e.s en personnes : ils/elles ne peuvent pas se faire représenter. Ils/Elles bénéficieront de la prise en charge de leurs frais de transport et d'hébergement pour leur participation à l'événement. La participation d'autres membres de l'équipe créative du projet reste à la charge de la société de production, y inclus la venue du/de la cinéaste.

CONDITIONS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les projets de longs métrages de fiction, d'animation, documentaires devront répondre aux critères suivants :

- **Remplir les conditions budgétaires suivantes :**
 - **Longs métrages de fiction et d'animation :** Avoir un budget d'au moins 1,5 million d'euros (2 millions de dollars canadiens) ;
 - **Longs métrages documentaires :** Avoir un budget d'au moins 300 000 euros (400 000 dollars canadiens) et avoir un potentiel pour le marché international.
- **Démontrer avoir déjà financé au moins 30 % de leur budget ;**
- **Être déjà financés sur leur territoire** (avance de distribution, aides sélectives, etc.), totalement ou en partie, excluant les aides automatiques ;
- **N'avoir pas encore exploré toutes les avenues de financement possibles pour le projet sélectionné**, ce qui démontre la nécessité d'acquérir du financement étranger pour compléter la structure financière et permettre la réalisation du projet ;
- Être portés par un.e réalisateur.rice et par une société de production issue de la Francophonie ayant déjà produit ou coproduit **au moins un long métrage ou une série télévisée** ayant bénéficié d'une sortie commerciale. La priorité sera accordée aux producteur.rice.s ayant produit ou coproduit au moins deux longs métrages ou séries ;
- Avoir un potentiel pour le marché international ;

- Présenter des éléments créatifs, techniques, financiers viables et réalistes permettant d'envisager un apport financier étranger sous forme de coproduction ou autre ;
- Disposer d'un scénario terminé et disponible au moment des RCF 2025 (si le scénario est en cours de finition au moment du dépôt, un scénario terminé devra être fourni au moment des RCF en octobre 2025) ;

A noter que les projets promotionnels ne sont pas éligibles.

SOUMISSION DE VOTRE PROJET

Pour soumettre votre projet, veuillez remplir le formulaire Festiciné sur <https://projet-rcf.festicine.pro/lm> et transmettre les documents listés ci-dessous au plus tard le **27 juin 2025**.

Les textes à soumettre dans le formulaire Festiciné :

- Accroche (logline) (200 caractères, espaces compris)
- Synopsis (600 caractères, espaces compris)
- Intentions de réalisation (800 caractères, espaces compris)
- Intentions de production (800 caractères, espaces compris)
- Objectifs aux RCF (650 caractères, espaces compris)

Les pièces à joindre obligatoirement pour le dépôt de votre dossier :

- Budget sommaire
- Plan de financement
- Long synopsis (2 à 5 pages)
- Traitement
- Intentions de réalisation
- Intentions de production et d'exploitation
- CV du/de la réalisateur.rice, créateur.rice, producteur.rice et ou scénariste
- Photos du/de la réalisateur.rice et du/de la producteur.rice
- Visuel du projet

Autres documents recommandés pour le dépôt de votre dossier :

- Scénario
- Intentions visuelles
- Dossier artistique ou tout élément visuel
- Lien de visionnage d'œuvres précédentes du/de la réalisateur.rice
- Tout autre document pertinent pour l'évaluation du projet

ACCREDITATION (SANS PROJET)

Pour les professionnels souhaitant participer aux RCF 2025 sans déposer de projet, l'appel à accréditations sera lancé en juillet.

Nous vous invitons à noter dès à présent les dates de l'événement : du 28 au 31 octobre 2025.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les RCF garantissent la confidentialité des informations et du matériel soumis. En soumettant un projet, vous déclarez et garantisiez que vous êtes le/la détenteur.rice de tous les droits d'utilisation de l'œuvre ou que vous avez l'autorisation à le faire. Les RCF ne peuvent en aucun cas être tenues responsables de toute réclamation, conflit ou procès en rapport avec la soumission du projet. En outre, vous autorisez le traitement de vos données personnelles à des fins d'organisation interne aux RCF uniquement.

Les projets sélectionnés seront annoncés fin juillet ou début août. Les producteur.rice.s sélectionnés seront contactés pour confirmer leur participation. Ils.elles s'engagent à ne divulguer aucune information concernant leur participation avant l'annonce officielle des RCF prévue début septembre.

Les descriptions des projets sélectionnés seront rendues disponibles à l'ensemble des participants dans le cadre des RCF. L'organisation des RCF traitera toute circonstance exceptionnelle non mentionnée ci-dessus. Elle peut accorder des dérogations spéciales pour des demandes spécifiques et justifiées. La participation aux RCF implique l'acceptation pleine et entière de toutes les conditions générales énoncées dans le présent document.

RENSEIGNEMENTS

Film Fund Luxembourg
Département Promotion & Communication
events@filmfund.etat.lu

Emmanuelle DÖRY
Coordination générale | Consultante
emmanuelledory@gmail.com